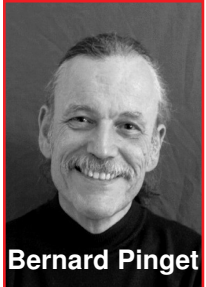




# LA LUCARNE



## Journal de la section vevryte du parti socialiste



Bernard Pinget

### Le développement durable : juste des mots ?

La notion de développement durable a fait son apparition depuis plusieurs années dans les textes officiels. Pour la Confédération, le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins"<sup>1</sup>. Le canton de Genève, quant à lui, a fait entrer le développement durable au cœur de ses textes de loi, modifiant par exemple la loi sur l'instruction publique pour l'ajouter à ses objectifs<sup>2</sup>. On ne saurait trop se féliciter de voir ainsi prise en compte une nécessité vitale pour l'avenir de l'humanité.

### Pratique du développement durable

Que signifie concrètement, ici et maintenant, la mise en œuvre d'un développement durable ? Qu'est-ce qu'un développement ? Quels sont les besoins du présent ? Quels peuvent être ceux des générations à venir ? Nul doute que nos responsables politiques, au niveau fédéral comme au niveau cantonal, se sont posé ces questions.

La Confédération, par exemple, prend manifestement en compte les besoins des générations à venir quand elle exige de chaque canton la conservation d'une certaine quantité de terres cultivables de qualité, dites "surfaces d'assolement". Pour le canton de Genève, le quota est de 8'400 hectares, et à fin 2010 le canton en possédait encore 8'438 hectares, soit 38 hectares (ou encore 0,45%) de plus que le minimum exigé<sup>3</sup>. Au niveau du canton, il semblerait donc conforme aux objectifs d'un développement durable de s'en tenir là. Pourtant, la réalité est différente.

### La "realpolitik" de la droite genevoise

On sait de quelle façon Sandrine Salerno,

Conseillère administrative de la Ville de Genève, a été remise à sa place, l'automne dernier, lorsqu'elle a osé dénoncer les choix politico-économiques du Canton qui, en attirant par des avantages fiscaux un maximum de sociétés multinationales, alimente la crise du logement et celle des infrastructures. En une semaine, c'était le lynchage médiatique (copinage ! abus de pouvoir !... Tiens, au fait, où en sont ces "révélations" ?), épaulé par la montée aux créneaux des archers de la droite ("l'incompréhension profonde, dont elle fait preuve, du monde des entreprises modernes<sup>4</sup>"). Un contre-feu qui a parfaitement atteint son but : étouffer un début de réflexion sur un sujet qui, décidément, fâche !

Un sujet qui fâche... Et pour cause ! Deux exemples : Genève occupe actuellement la deuxième place derrière Londres pour le trading pétrolier, et elle est la capitale mondiale de la spéculation sur les matières premières agro-alimentaires<sup>5</sup>. En clair, c'est ici que s'organise le saccage des ressources énergétiques de la planète pour le pur profit immédiat des spéculateurs ; et c'est aussi d'ici que partent les ordres boursiers qui font valser le cours des aliments de première nécessité et précipitent dans la famine des millions d'êtres humains. Le tout pour alimenter un luxe extravagant dont on voudrait nous faire croire qu'il profite à tous les Genevois !

Même si cela était vrai, il y aurait de quoi se demander, au nom de l'éthique la plus élémentaire, si nous voulons vraiment ramasser les miettes de ce révoltant banquet. Mais, à y regarder de plus près, retirons-nous réellement un quelconque bénéfice de cette promiscuité ? Serions-nous vraiment condamnés à la misère si les grands prêtres de l'argent inodore s'en allaient vers d'autres cieux ?

Genève n'aurait-elle vraiment pas d'autre talent à faire valoir que celui de tendre une main en se bouchant le nez de l'autre ?

En l'état, ce que nous expérimentons au quotidien, c'est l'impossibilité de se loger pour un prix raisonnable, c'est un centre ville engorgé de grosses autos inutiles, c'est un marché de la drogue florissant, ce sont les visites régulières des gangs alléchés par l'étalage d'un coûteux tape-à-l'oeil, ce sont des écarts sans cesse croissants entre un nombre toujours plus grand de pauvres et un club fermé de riches toujours plus riches. Vaut-il la peine de vendre son âme pour en arriver là ?

### Des choix douloureux

Des erreurs ont été commises quand le peuple souverain a désigné ceux qui étaient censés le représenter. Ces erreurs pourront être corrigées lors de futures élections. Reste que certaines de leurs conséquences doivent malgré tout être assumées. Ainsi, sous peine d'étouffer, notre canton doit construire des logements, et Veyrier est concerné. Les 11,5 hectares de surfaces d'assolement des Grands Esserts seront déclassés. (Entre parenthèses, qui sait ce que ce sacrifice représentera dans vingt ans, dans cinquante ans, dans un siècle ? Qui sait ce que vaudra alors un territoire sans possibilité de production agricole ? Cela nous arrange, aujourd'hui, de croire que l'agriculture des pesticides, des OGM et du pétrole bon marché est définitivement installée. Cela nous arrange de croire que notre économie est définitivement tertiaisée, que nous pourrions toujours, comme nous le faisons aujourd'hui, négliger le coût des distances aberrantes parcourues par les denrées que nous consommons. Forts de ces principes, nos responsables sont en train de négocier avec la Confédération la diminution du quota de surfaces d'assolement genevoises : "Faire de l'agriculture à Genève ? Soyons sérieux ! Il y a tellement plus d'argent à gagner en remplissant la ville de sièges de holdings et en bétonnant la campagne !" Fermons cette parenthèse, nos enfants et petits-enfants jugeront...).

Oui, les Grands-Esserts seront à coup sûr déclassés ; et ce sera un grand sacrifice. Dès lors, il convient de faire en sorte que ce sacrifice apporte le plus de bénéfice possible à la collectivité. Bazarder 11,5 hectares de bonnes terres agricoles pour y construire le moins possible, voilà qui serait une double sottise ! Puisqu'il faut construire, que cela serve au moins à loger du monde, et à bien le loger : telle a été la posi-

tion du groupe socialiste lors des débats au Conseil municipal. Notre commune a la chance d'être bien située, exigeons donc du Canton des transports publics et des infrastructures de première qualité. Allons aussi discuter avec les communes qui ont réalisé des quartiers denses, mixtes et où l'on vit bien. Et faisons de Veyrier un exemple d'urbanisme ! Plutôt se battre pour cela que pour essayer d'obtenir du Canton (propriétaire du terrain, rappelons-le) la plus faible densité d'habitations possible dans le futur quartier !

Ce qui sera fait doit être bien fait; et pour la suite, le temps des choix opérés sous la contrainte touche peut-être à sa fin : à l'heure où paraissent ces lignes, les initiatives du Parti Socialiste sur les privilèges fiscaux viennent d'aboutir. Grâce à elles, le souverain aura la possibilité de modifier de façon décisive la direction du développement de notre canton. Et ainsi, nous aurons enfin droit à un développement véritablement durable !

- 1 Pour plus de précisions sur le choix et l'origine de cette définition, voir le site de la Confédération : <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00260/index.html?lang=fr>
- 2 Article 4 de la Loi sur l'instruction publique, consultable sur : [http://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg\\_C1\\_10.html](http://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_C1_10.html)
- 3 Données tirées de la fiche N1 " Surfaces d'assolement " du monitoring du Plan directeur cantonal : [http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/fiches\\_monitoring-686-4367-10477.html](http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/fiches_monitoring-686-4367-10477.html)
- 4 Éditorial de P. Weiss dans la newsletter de la Fédération des Entreprises Romandes du 7 octobre 2011: <http://pierreweiss.blog.tdg.ch/archiv/2011/10/06/sandrine-salerno-et-les-multis-une-controverse-perversse.html>
- 5 Voir Jean Ziegler : "Destruction massive", Seuil, 2011

### Pour Sourire

Un petit garçon demande à sa camarade de classe qui est assise à côté de lui :  
- C'est quoi l'amour ?

La petite fille lui répond :  
- L'amour c'est quand tu me voles un morceau de chocolat chaque jour dans mon sac et que moi, tous les jours, j'en mets un exprès pour toi.

## Trois mois de Conseil municipal...

Me voici donc au Conseil municipal depuis septembre dernier avec l'envie de vous transmettre mes premières impressions et réalités de ce nouveau monde ! Théâtre et " vraie vie " se côtoient, se confrontent, s'entremêlent avec plus ou moins de bonheur ! La majorité, bien que souvent la même, prend parfois d'autres formes... Temporairement ou plus définitivement, qui sait ? Jusqu'au dernier moment, ceux qu'on croyait prêts à voter avec nous, votent autre chose... Ceux qui en discussion disent noir, votent gris ou blanc en plénière... Des alliances ? Quelquefois..., partiellement... totalement... éventuellement... Là est probablement la limite de notre démocratie : quand un parlement et un exécutif sont majoritairement à droite, leurs idées trouvent un écho toujours favorable. Dès mon élection, je me sentais prête à des discussions, des échanges, des compromis - mais pas à des compromissions -, prête à des recherches de solutions communes favorables à tous les Veyrites !

La répartition des commissions m'a donné les finances et sa sous-commission qui révisent le règlement du personnel, ainsi que la commission de l'aménagement et de l'environnement ! Vaste programme ! Comme je n'avais d'expérience dans aucune des commissions et tout à apprendre... tout me convenait.

L'ambiance en commission est agréable, le travail préalable seule et avec mes partenaires de partis très constructif. J'aime beaucoup cette possibilité de rassembler des personnes d'horizons politiques différents, de discuter et d'échanger, le plus souvent de manière courtoise, bien que certains oublient parfois les règles de politesse et de respect élémentaires, oublient parfois que l'on entend, si on écoute ...!

La commission des finances est particulièrement intéressante bien qu'ardue, car elle permet de tout voir. Le budget 2012 a été voté et accepté par la commission avant d'être également validé en plénière. Ce budget est très serré et nous serons très attentifs à son respect. Nous avons demandé un peu de retenue, en refusant, par exemple, l'installation de barrières au parking sous la mairie, mais la majorité de votre parlement l'a acceptée ! Nous espérons que d'autres projets fantaisistes et

inutiles qui sont proposés seront refusés car nous ne pouvons nous permettre de dépenser des années à venir, d'effectuer des dépenses supplémentaires. Il faut bien se rendre compte que pour un centime additionnel, que la majorité ne peut miroiter à seules fins électorales, nous sommes passés, nous oblige à être très vigilants. La crise est passée par là et les projets de budgets qui ont des budgets revus sans augmentation de la hausse, doivent aboutir ! Il est remarquable de voir ici et ailleurs, l'ambivalence de certains, évoquant les difficultés rencontrées ET prêts à des discours dithyrambiques pour vendre des projets plus ou moins douteux. La sous-commission de la révision des budgets de personnel est passionnante ! Je dirais que le droit du travail - bien maigre il faut le reconnaître - soucieux des employés communaux, la crainte de l'intérieur, la crainte des uns de perdre la garantie des autres, affirmant qu'il n'y a pas de problème majeur tout en refusant toute réforme totale!

En fait de révision des statuts, c'est une réforme totale qu'il faut parler ! Avec un projet soumis aux employés, qui a quand même le droit de questionner et... inquiéter. Ce projet ! Il peut donc être soumis à discussion. Ce qui est le cas actuellement.

Je ne comprends pas très bien que l'on ne doit poser aucun problème et ne concerne que des ajustements, soit si problématique que l'on n'a pas de transparence et si différentes sont les communes qui ont révisé leurs statuts. L'avenir nous dira comment Veyritz sort en révisant les statuts de ses employés. Ne l'oublions pas, sont à notre service tous les jours ! Non seulement, ils sont " la carte" de notre Commune, mais ils sont présents chaque jour à embellir nos espaces, à entretenir nos routes, à maintenir nos jardins d'enfants propres et accueillants, à accueillir et instruire nos petits, à organiser des manifestations et fêtes, à gérer l'administration communale, à répondre à nos demandes, et j'en oublie sûrement. Nous sommes si bien servis que nous sommes remerciés pour ce confort que nous nous offrons et RECONNUS dans le budget. Nous nous devons de leur garantir de bonnes conditions de travail exemplaires qui doivent être au compte de l'évolution de la société. Elles doivent surtout être meilleures que les conditions actuelles ! Elles doivent donc pré-



acquis sociaux que les générations antérieures ont réussi à établir et, en tenant compte des évolutions culturelles, familiales et sociales, en proposer d'autres, de manière à ce que Veyrier soit un exemple pour d'autres communes ou sociétés. Je vous rappelle qu'il s'agit d'un service public et que notre reconnaissance en tant que citoyens passe par une valorisation de nos employés communaux.

Puis, la commission de l'aménagement du territoire ! Le gros morceau de ce début de législature a été l'examen du Plan directeur cantonal 2030, que nous avons refusé car une fiche posait problème bien que nous souhaitions ardemment du logement à Veyrier. Comme la presse vous l'a appris, de nombreuses autres communes ont fait de même. De nombreuses questions subsistent, surtout en termes de mobilité et d'accès. Notre avis n'étant que consultatif, nous verrons ce que le DCTI propose pour poursuivre l'aménagement de notre territoire.

Voilà ! Seulement trois mois et déjà tout ça ! Avec un réel plaisir de participer à ces discussions, de chercher des renseignements, des explications à chaque situation.

Je rencontre souvent, au gré de mes promenades, des habitants qui s'étonnent des décisions communales et qui ne les comprennent pas. Je leur rappelle alors que tous les conseillers municipaux ont été élus démocratiquement ! Pour une meilleure répartition des idées, pour des décisions plus variées, il faut panacher davantage les listes ! Il faut oser un Conseil municipal mieux réparti entre la droite et la gauche, il faut davantage faire confiance au changement !

## Déclarations d'impôts 2011

### Recherche de bénévoles.

Le printemps signifie le retour des hirondelles et le sempiternel impératif devoir de remplir sa déclaration fiscale. La majorité des personnes la remplit seule ou en passant par une fiduciaire (pour ceux qui en ont les moyens). Pour celles qui ne savent pas comment faire et qui n'ont pas les moyens financiers de s'adresser à un professionnel, elles laissent tomber. Elles seront alors taxées d'office, ce qui annonce des problèmes sans fin : taxation plus élevées, amendes, perte de droits aux subsides de l'assurance maladie, aux bourses d'études, etc.

C'est pour cette raison que les services sociaux des grandes communes organisent au printemps de chaque année une permanence impôt (qui coûte CHF 25.- en ville de Genève ou de Carouge par exemple). Certains partis politiques ainsi que l'AVIVO le font aussi (sur rendez-vous) pour des sommes se situant entre CHF 0.- et CHF 75.-. Cela concerne bien entendu les personnes aux revenus modestes et ne disposant pas de fortune.

Malheureusement comme à Veyrier il n'existe aucun service social, aucune permanence "impôts" n'a été créée à ce jour.

Le parti socialiste de Veyrier recherche des personnes compétentes et intéressées à le faire bénévolement. Lors de notre prochaine Lucarne, si des personnes se seront annoncées, nous donnerons des informations quant à la marche à suivre.

Si vous êtes prêt(e) à vous investir, merci de vous annoncer auprès de l'une de nos présidentes (coordonnées au bas de la page).

## QUOI DE NEUF ?

### Stop à la mise en stationnement limité des parkings à Veyrier



Le Conseil administratif déjà mis en échec en 2010 par les résidents pour la mise en stationnement limité du parking de la douane, remet une couche en demandant cette fois la mise en stationnement limité du parking du centre sportif du Grand-Donzel et des places de stationnement du chemin du Bois-Gourmand comme nous l'apprend la FAO (Feuille d'avis officielle).

Pour mémoire, en 2008 et 2009 la Commune de Veyrier a pris des mesures au sein du village pour restreindre la durée du stationnement des véhicules sur le domaine public. Maintenant, les habitants qui n'ont pas la chance de trouver une place de stationnement non limité, doivent déplacer leur véhicule plusieurs fois par jour, sous peine d'amende, ce qui cause de nombreux parcours inutiles et polluants. Cela même le samedi après-midi....

De son côté, la DGM (Direction générale de la mobilité) qui préavise les demandes concernant le stationnement, ne fait pas les enquêtes qu'elle a normalement l'obligation légale de faire, et

valide les demandes de la Commune sans se soucier des besoins réels des habitants.

Si elle avait fait son travail, elle aurait su que les places de parking du Grand-Salève, actuellement limitées depuis 2009, servaient presque exclusivement aux habitants de l'avenue du Grand-Salève.

Suite au lancement d'une pétition dans le village, soutenue par le parti socialiste et accompagnée d'une motion, le Conseil administratif avait demandé de suspendre la motion et promis pour le printemps 2011 les résultats d'une étude des besoins de stationnement des résidents (puis par la suite, la mise en place d'une politique globale qui en tienne compte).

Mais : NÉANT, si ce n'est cette nouvelle mesure publiée dans la FAO, mesure déplaisante et contraire aux intérêts des résidents,.

Nous ne comprenons pas l'attitude du Conseil administratif qui veut à tour de bras gagner de l'argent sur le dos des habitants. Est-ce que la période de crise justifie un tel comportement ?

Au chemin du Bois-Gourmand la majorité des habitants est satisfaite et ne se plaint pas de problèmes de stationnement. En limitant les places, les résidents actifs qui ont des horaires irréguliers, notamment ceux qui travaillent de nuit, seront contraints de rester éveillés pour aller déplacer leur voiture afin d'éviter une amende. Il en est de même lorsqu'on est en congé.

Quant au parking du Grand-Donzel qui, la plupart du temps, reste vide, une telle démarche diminuera les marges de manœuvres des personnes qui viennent au restaurant, les sportifs, les habitants qui laissent leur voiture pour utiliser les transports publics, les personnes qui partent en excursion et laissent leur voiture pour l'après-midi ou pour une journée de promenade dans la commune. Plus de famille venant de l'extérieur en voiture nous rendre visite pour la journée !

La décision radicale de la commune de supprimer des places de parking à durée illimitée obligerait les habitants à stationner loin de chez eux alors que nous avons suffisamment de place sur le territoire communal. Ceci va à l'encontre du bon sens et de la politique cantonale.

La section socialiste de Veyrier a donc décidé de soutenir deux de ses membres, Madame

Marie-Lourdes Louis Desardouin et Monsieur Eric Fuld, qui, préoccupés par cette situation, ont décidé de faire une pétition avec les habitants.

De nombreuses personnes ont été choquées et réfutent radicalement la décision du Conseil administratif qu'ils qualifient d'absurde. Un recours accompagné de la pétition a été déposé au tribunal administratif. Il demande d'annuler la réglementation locale du trafic du 20 octobre accordée par la DGM (suite à l'enquête publique N°3638) et de ne pas donner suite à la requête de la commune de mettre les places de parking en durée limitée avant que la commune ne propose un "macaron" de stationnement (ou une solution équivalente) à disposition des habitants et des commerces locaux.

### Nouvelle rubrique : les recettes du PS

#### **Le PAIN D'EPICES**

Tel que dégusté à notre stand sur la place du Tibet !  
Pour 4 personnes ou un moule à cake de 23 cm :

- 100 g de miel et / ou de mélasse
- 140 g de farine ou de farine complète
- ½ sachet de poudre à lever
- 100 ml de lait
- 1 œuf
- 40 g de beurre
- 65 g de sucre brun fin
- 1cc d'épices pour le pain d'épice

#### Préparation :

- Dans une petite casserole, tiédir le lait
- Hors du feu, incorporer le miel, le sucre et le beurre
- Préchauffer le four à 180°C
- Verser la farine tamisée, la levure, l'œuf et les épices dans le mélange " lait "
- Mélanger pour obtenir une pâte bien homogène
- Verser dans un moule à cake chemisé
- Cuire 25 minutes à 180°C
- Puis, baisser la température à 150°C et prolonger la cuisson de 15 minutes
- Démouler et laisser refroidir

#### Suggestions :

- Excellent avec du foie gras et de la confiture de figes ou de raisins !
- Pour un " format familial ", doubler la recette. La cuisson à 150° dure alors 20 minutes.

## Rappels :

1° **Les séances du Conseil municipal** sont publiques. Si vous désirez y assister, consultez les panneaux officiels de la commune qui affichent les convocations.

2° **A l'adresse internet :**

<http://www.veyrier.ch/node/904>

vous trouverez tous les procès-verbaux des séances du Conseil municipal ainsi que les décisions prises.

3° **A l'adresse internet :**

[http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/consulter\\_documents\\_rapport\\_cartes-686-4992-11960.html](http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/consulter_documents_rapport_cartes-686-4992-11960.html)

vous pouvez consulter le projet du nouveau Plandirecteur danton al 2030

4° **Votre avis nous intéresse.**

Vous pouvez réagir à nos articles ou nous faire des propositions à l'une des deux adresses en dernière page ou, mieux encore, rejoindre notre groupe en vous inscrivant au moyen du bulletin d'adhésion ci-dessous.

Section : Veyrier

Parti socialiste genevois  
15, rue des Voisins  
1205 Genève

### Bulletin d'adhésion

Le (la) soussigné(e) demande son adhésion à la section du Parti socialiste de son domicile et s'engage à payer les cotisations selon le barème en vigueur :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ NPA localité : \_\_\_\_\_

Téléphone privé : \_\_\_\_\_ professionnel : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Co-présidentes de la section de Veyrier :

*Barbara Plitt Troilo, 17 ch. du Crêt-de-la-Neige, 1234 Vessy, 022 784 38 25*

*Françoise Schenk-Gottret, 70 ch. des Rasses, 1255 Veyrier, 022 784 02 15*